



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



**Bruxelles, le 16 Mars 2022**

**Le Bureau Commun, qui regroupe à Bruxelles les 3 fédérations FNTR, BGL, NLA, appelle à des actions urgentes pour faire face à la crise du secteur du transport routier de marchandises.**

La hausse des prix du pétrole a été drastique ; après avoir augmenté progressivement en 2022, elle s'est accélérée avec la guerre en Ukraine. L'augmentation rapide et spectaculaire des prix du carburant empêche de nombreuses entreprises de poursuivre leurs activités ; en effet, les coûts du diesel représentent facilement un tiers des coûts totaux de transport. Beaucoup d'entreprises sont confrontées au risque de faillite car elles accusent des pertes financières à chaque transport.

Les clauses d'indexation du diesel dans les contrats ne fonctionnent pas assez efficacement pour refléter en temps réel les augmentations spectaculaires. Les entreprises ne récupéreront les coûts additionnels que des semaines ou des mois plus tard et seront, entre-temps, poussées à la faillite. Cela pourrait sérieusement entraver la capacité de l'industrie des transports à continuer d'assurer les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales, par exemple de l'industrie et des produits alimentaires.

Une action urgente est donc nécessaire, car nous sommes dans une crise qui frappe le secteur beaucoup plus violemment que les deux dernières années lors de la pandémie de Covid-19 ou même lors de la crise financière de 2008.

**Florence Berthelot, déléguée générale de la FNTR,** souligne le caractère stratégique de notre secteur: « La crise de l'énergie vient s'ajouter aux difficultés déjà existantes : nous vivons une inflation des coûts qui se répercutera ensuite sur les prix. Cela doit avant tout être soutenu par nos gouvernements afin de ne pas ajouter à la crise actuelle le risque de perturbation des chaînes d'approvisionnement. »

**Erik Østergaard, président de NLA,** poursuit : « Nous encourageons la Commission européenne à autoriser l'assouplissement temporaire des droits d'accises sur le diesel dans le cadre de la directive sur la taxation de l'énergie. Cela donnerait au secteur et à nos entreprises adhérentes un peu de répit dans les semaines et les mois à venir et les aiderait à traverser cette crise très sévère. »

**Prof. Dr. Dirk Engelhardt, PDG de BGL,** conclut : « Si aucune action n'est prise pour aider les transporteurs routiers, nous risquons de graves perturbations des économies européennes, nous ne pouvons garantir l'approvisionnement de la population et de l'industrie. L'Union européenne doit assurer l'approvisionnement énergétique et contribuer par ses initiatives à rendre la profession plus attractive. »

---

**Contacts:**

**Isabelle Maître (FNTR) + 32 476 984 283**

**Dirk Saile (BGL) + 32 497 462 880**

**Torsten Laksafoss Holbek (NLA) +32 474 048 005**